

Paulo Peixoto

Centro de Estudos Sociais
Faculdade de Economia da Universidade de Coimbra

Le patrimoine mondial et l'intensification des processus de patrimonialisation¹

Introduction

La distinction de patrimoine mondial, octroyée, chaque année, par l'Unesco depuis 1978, permet de démontrer que, notamment au Portugal, et de façon plus générale en Europe, la dernière décennie se caractérise, au niveau des politiques urbaines, par une nette intensification des processus de patrimonialisation et par une course au titre de patrimoine mondial. Il s'agit d'une course dont la configuration a beaucoup changé dernièrement: elle a acquis les contours d'une compétition entre concurrents professionnels, soit en raison de la participation et de l'engagement croissants des concurrents, soit en raison de l'intermédiation de l'Unesco.

La restauration et l'animation de centres historiques, de zones monumentales et de places publiques constituent une dimension importante des nouvelles formes architectoniques et urbanistiques. Celles-ci, prises dans le cadre de la compétitivité que se livrent les villes – et les États –, reconnaissent dans la culture, dans l'esprit du lieu, et dans le patrimoine urbain un terrain à partir duquel peut se créer et s'inventer une différence que les villes ont à offrir dans le contexte des flux d'un tourisme historique et patrimonial, de la consolidation d'un marché

¹ Ce texte constitue la version remaniée d'une publication parue au Brésil dans le numéro 1 de la revue *Veredas – Revista Científica de Turismo*. Texte élaboré dans le cadre du projet de recherche "Intermediários culturais, espaço público e cultura urbana (Praxis/P/SOC/13151/1998), financé par la *Fundação para a Ciência e a Tecnologia* et exécuté par le *Centro de Estudos Sociais*.

urbain de loisirs ou des stratégies d'attraction de nouveaux résidents et investisseurs. Bref, le patrimoine et la rhétorique patrimoniale répondent très bien aux exigences des idéologies urbaines actuelles: qualité de vie, développement durable, tourisme non massifié, récupération de l'espace public, *etc.*

Cette dynamique patrimoniale est le résultat de l'accroissement et de l'amplification de l'esprit de concurrence entre différents espaces pour lesquels le statut de patrimoine mondial se présente comme un faire-valoir dans trois domaines. En tant que vecteur des stratégies de *marketing* urbain; en tant qu'atout des campagnes qui cherchent à capter les flux du tourisme culturel et patrimonial; et comme un élément rhétorique de légitimation et de contestation des politiques de transformation des paysages urbains. A la limite, cette dynamique participe d'une reproduction en série des modèles de développement urbain, particulièrement conçus pour être compétitifs sur le marché touristique.

L'intensification des processus de patrimonialisation, surtout celle qui est motivée par une course au statut de patrimoine mondial, et les règles récemment adoptées par l'Unesco pour combattre cette intensification, sont analysées dans ce texte à partir de six idées principales. D'abord, nous cherchons à démontrer et à caractériser la course au statut de patrimoine mondial. Puis, nous plaçons les jalons qui permettent de mettre en évidence les rapports entre le patrimoine mondial et le *marketing* urbain. Après, nous nous interrogeons sur la nature des relations entre le statut de patrimoine mondial et le tourisme international. Dans un quatrième temps, nous questionnons la philosophie de la notion de patrimoine mondial de façon à mettre en opposition l'idée de réconciliation globale qu'elle porte en soi et les conflits nationaux et locaux qu'elle finit par faire émerger. Ensuite, nous posons la problématique de l'intensification de la patrimonialisation à la lumière de la promotion d'un marché urbain des loisirs. Enfin, nous cernons le statut de patrimoine mondial en tant que source de légitimation politique nationale et locale.

La course au titre de patrimoine mondial

Au niveau mondial, l'une des caractéristiques de la dernière décennie du millénaire est l'intensification des processus de patrimonialisation. Si l'on se fixe à la figure emblématique du patrimoine mondial, instituée par la Convention de l'Unesco en 1972, nous constatons que, durant les années 1990, a émergé une sorte de course dont le but est l'acquisition du statut de patrimoine mondial (Peixoto, 1997). Au Portugal, dès qu'en 1983 l'Unesco à

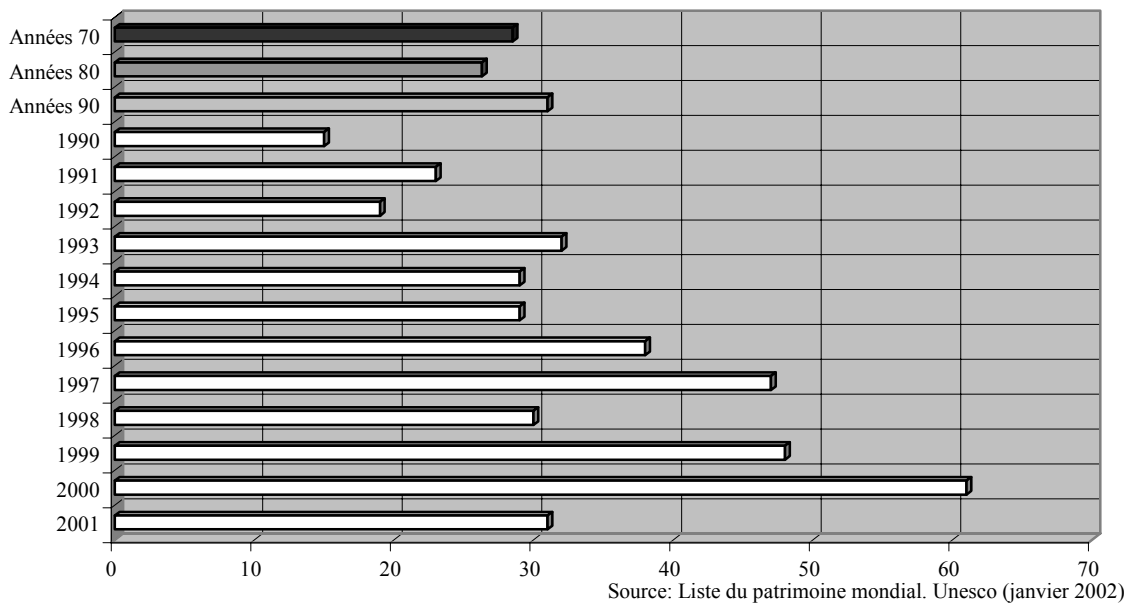
octroyé cette distinction au centre historique d'Angra do Heroísmo (situé aux Açores), au Monastère des Hiéronymites et à la Tour de Belém, à Lisbonne, au Monastère de Batalha et au Couvent du Christ, à Tomar, nous avons assisté à une multiplication de candidatures et à des intentions de candidatures au statut de patrimoine mondial. Dans les années 1980, cette reconnaissance a été obtenue par le centre historique d'Évora, en 1986, et le Monastère d'Alcobaça, en 1989. Durant les années 1990, plusieurs villes et biens ont été distingués: le paysage culturel de Sintra, en 1995, le centre historique de Porto, en 1996, le Parc Rupestre de la vallée de Côa, en 1998, et la Forêt de Lauriers de Madère, en 1999. A ces biens s'ajoute, depuis 2001, la région viticole du «Haut Douro» et le centre historique de Guimarães. Outre ces 13 biens du patrimoine mondial, une vingtaine² d'autres biens font partie ou souhaitent faire partie de la liste préalable que l'État portugais, à l'abri de la Convention de 1972, doit remettre à l'Unesco tous les 5 ans.

Dans le graphique 1, nous pouvons constater que si les trois premières années de la dernière décennie du XX^{ème} siècle mettent en relief une tendance, déjà visible entre les années 1970 et les années 1980 (une tendance de ralentissement du rythme d'inscriptions des biens sur la liste du patrimoine mondial), le reste de la décennie inverse très nettement cette tendance. Depuis 1993 le nombre de biens inscrits chaque année sur la liste de l'Unesco a toujours dépassé la moyenne des années 1970 et 1980, ce qui peut être considéré comme un premier indicateur de l'intensification de la course au statut de patrimoine mondial (Peixoto, 1997).

² Nous avons pu repérer dans la presse l'intention de promotion des candidatures suivantes: Algar do Carvão (aux Açores), Almeida, Aqueduc das Águas Livres (à Lisbonne), Baixa pombalina (à Lisbonne), Castro do Cadaval, Caves du Porto (à Gaia), Centre historique de Coimbra, Funiculaire do Bom Jesus de Braga, Furna do Enxofre (aux Açores), Marvão, Miranda do Douro, Óbidos, Sagres, Santarém, Valença et vinhas do Pico (aux Açores).

Graphique 1

Nombre de biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial



Pourtant, nous savons bien que les dépenses économiques associées au maintien des villes historiques et des ensembles patrimoniaux en général sont assez élevées (Icomos, 1993: 21-22; Patin, 1997: 130-138). Or, dans des communautés qui sont encore loin d'assurer une satisfaction convenable des nécessités primaires, le fait de consacrer des ressources à la conservation du patrimoine est souvent considéré comme un luxe. Alors, comment expliquer l'intensification de la patrimonialisation et plus concrètement la course au statut de patrimoine mondial? Qui sont les acteurs de cette course et quelles sont leurs attentes? La contextualisation et l'explication de ce que l'on pourrait appeler la «fièvre de la patrimonialisation», ou «l'hystérie du patrimoine» (Peixoto, 2002), nous conduit à centrer la question sur les politiques locales urbaines. En fait, l'intensification de la patrimonialisation résulte, dans une large mesure, de la nécessité de réagir localement à des processus qui sont structurels aux plans économique et mondial en matière d'échelle (Newby, 1994). Nous voulons dire par là que les transformations au sein des structures de l'économie mondiale, caractérisées par la crise des sociétés industrielles, par la croissance de la consommation et par la généralisation des loisirs, ont contraint de nombreuses villes dominées par des économies industrielles ou agricoles à se reconverter. Les éléments disponibles pour démarrer cette reconversion (surtout au niveau des petites villes et des villes moyennes) étaient la culture, le passé et le patrimoine. Ainsi, un deuxième indicateur, qui permet de mieux caractériser la course au statut de patrimoine mondial, et qui se présente comme une

conséquence des transformations que nous venons de repérer, sera-t-il discuté dans le point suivant. Il tient au fait que la dernière décennie du millénaire a vu la course être dominée par les villes des pays de l'Europe occidentale, lesquelles, curieusement, font partie des principaux marchés d'émission et de réception des flux touristiques.

L'intensification des processus de patrimonialisation acquiert quatre caractéristiques essentielles (Peixoto, 1997 et 2002): une nette tendance à l'élasticité de la notion de patrimoine; la réduction temporelle des processus de patrimonialisation; l'émergence d'une logique de gestion et de production de patrimoine; et l'importance accrue des politiques urbaines locales par rapport aux politiques de l'état central, plutôt consacrées à la monumentalisation. Ici, nous nous intéressons seulement à quelques aspects de ces quatre caractéristiques des processus de patrimonialisation. Toutefois, nous devons constater que la course au titre de patrimoine mondial met en scène une pluralité d'aspects de ces quatre caractéristiques.

Au niveau des politiques urbaines, les particularités locales sont de plus en plus envisagées comme des avantages compétitifs et des ressources au sens économique (Costa, 1999). Dans les villes qui ont des problèmes d'érosion de leur tissu économique et de perte de compétitivité le *genius loci* se présente comme un atout de plus en plus mobilisable dans le cadre des actions dont les objectifs politiques et économiques sont prioritaires. C'est dans cette dimension des politiques locales que l'on trouve les bases de l'intensification des processus de patrimonialisation. Au niveau symbolique et des représentations, où se joue le prestige et se diffusent des images qui mettent en évidence le potentiel compétitif des villes, l'esprit du lieu et les symboles qui le représentent sont devenus un terrain privilégié de transformation des identités urbaines. D'une part, les villes, occupant une place qui appartenait à l'État central, s'affirment en tant qu'acteurs de la compétition, utilisant comme ressources de leur promotion et de leur transformation identitaire leur patrimoine historique. D'autre part, l'intervention croissante des villes montre que la compétitivité est de plus en plus territorialisée et enracinée dans la possibilité de faire valoir des spécificités, dans le sens que le succès des politiques urbaines dépend de la capacité de convertir des spécificités en ressources touristiques, promotionnelles et financières. La pression du facteur médiatique à l'égard des politiques urbaines a stimulé la production symbolique et la production des espaces emblématiques, ce qui a augmenté la valeur stratégique du patrimoine (Peixoto, 2000a). Celui-ci, converti en métalangage des politiques urbaines, est devenu un mot-clé de la rhétorique urbaine et des discours performatifs des acteurs locaux.

Patrimoine mondial et *marketing* urbain

Les villes sont aujourd'hui sujettes à un processus d'évaluation et de hiérarchisation. L'imposition de scénarios de compétition globale entre espaces a conduit les villes à adopter des styles de gestion en vigueur dans les entreprises, a fait augmenter la pression pour la médiatisation des politiques urbaines et a renforcé la tendance pour que les campagnes de *marketing* ne se laissent plus circonscrire dans le secteur lucratif (Peixoto, 2000a).

On peut remarquer une tendance des villes à s'afficher, se présenter et se mettre en scène. Ce qui semble être en cause, c'est un besoin de singularisation et d'affirmation de spécificités qui permettent aux villes de se positionner dans le jeu de la compétition symbolique, au plan national et international. La volonté de sortir de l'anonymat se manifeste par des opérations de fabrication d'image, en ce sens que les villes et les pouvoirs locaux multiplient les occasions d'apparaître sur la scène médiatique. Pour les élus locaux, investis de nouveaux pouvoirs issus des lois de décentralisation, ce qui compte, c'est de façonner une nouvelle représentation de la ville, promouvant la transformation de l'identité symbolique à travers l'instrumentalisation et la création de symboles ou de l'acquisition d'un nouveau statut. Ce qui veut dire que l'esprit du lieu et les symboles qui le représentent sont devenus une ressource privilégiée dans le domaine de la transformation des identités urbaines. La quête d'un esprit de lieu que les villes ciblent à travers des politiques de patrimonialisation démontre qu'aucun espace n'est protégé par une valeur symbolique permanente, capable de lui garantir un statut patrimonial perpétuel. Tout objet dit patrimonial a besoin, pour subsister, d'être réinventé et réactivé et cela peut être accompli par le biais d'un label ou par des stratégies de *marketing* urbain.

Si on conçoit, comme cela semble être le cas des politiques de *marketing* urbain, la ville comme un objet qui peut s'auto-représenter en tant que produit ciblé par des consommateurs (qu'il s'agisse d'individus à la recherche d'un lieu plus agréable pour habiter, d'un meilleur endroit pour travailler, pour développer une affaire, pour organiser un congrès ou pour passer des vacances), il faut admettre, alors, que l'image de la ville conditionne fortement sa demande.

De nos jours, beaucoup de villes sont conçues comme un produit et tendent à faire une gestion stratégique de leurs images. Dans ce contexte, les politiques de *marketing* urbain appréhendent les usagers de la ville avec la même logique de la publicité qui considère les individus comme autant de consommateurs qu'il faut persuader. L'intensification de la

compétition entre villes, cherchant à cibler et à capter des «consommateurs», est un processus caractéristique des années quatre-vingt-dix. En fait, l'idée que les villes sont en compétition sur des marchés de plus en plus disputés s'est tellement répercutée auprès des élus locaux que les politiques de gestion de l'image qui cherchent à rendre la ville plus attractive et compétitive sont devenues une priorité. Cela explique, dans une large mesure, la course au statut de patrimoine mondial.

On peut émettre un doute à propos de l'idée que les villes sont insérées dans un jeu concurrentiel sans précédent. Mais on ne peut douter qu'elles sont devenues un objet dont l'image est constamment travaillée et promue. Même si l'on peut très justement croire que les villes qui ne se promeuvent pas et qui ne se publicitent pas délibérément ne courent pas forcément un risque de stagnation et de déclin, il est indéniable qu'aujourd'hui les lieux sont constamment en train d'être ordonnés, classifiés et évalués dans toutes les dimensions possibles et imaginaires. Cet effet de hiérarchisation (qui est en vogue) conduit les responsables locaux à chercher des occasions pour placer les villes au cœur de la scène médiatique. Dans la rhétorique du jeu concurrentiel inter-villes, une ville qui n'est pas médiatique est une ville qui n'existe pas. C'est dans ce contexte que le patrimoine mondial, fonctionnant comme une image de marque globale, est devenu un des principaux labels du *marketing*. Le bien classé, le centre historique ou un monument, se présente comme une métonymie de la ville même. Par des procédés stylistiques et rhétoriques, on exprime le tout par la partie et les qualités du bien classé sont instrumentalisées pour promouvoir toute la ville.

Patrimoine mondial et tourisme international

C'est dans ce contexte que l'analyse de la quête du statut de ville patrimoine mondial devient intéressante (Tableau 1 et Graphiques 2 et 3). A la fin des années 1980, le nombre de villes patrimoine mondial était de 71, tandis qu'à la fin des années 1990 (dix ans après) ce nombre s'élevait à 164. Aussi significatif que cet accroissement, le pourcentage des villes patrimoine mondial situées en Europe est passé, dans la dernière décennie du XX^{ème} siècle, de 45,1%, en 1989, à 57,3%, en 1999 (Peixoto, 2001). Ce fait montre que le statut de ville patrimoine mondial est devenu une cible des stratégies des régions où se localisent les principales destinations du tourisme historique et patrimonial. Le changement d'identité symbolique provoqué par l'obtention de ce statut fonctionne comme une bannière qui est

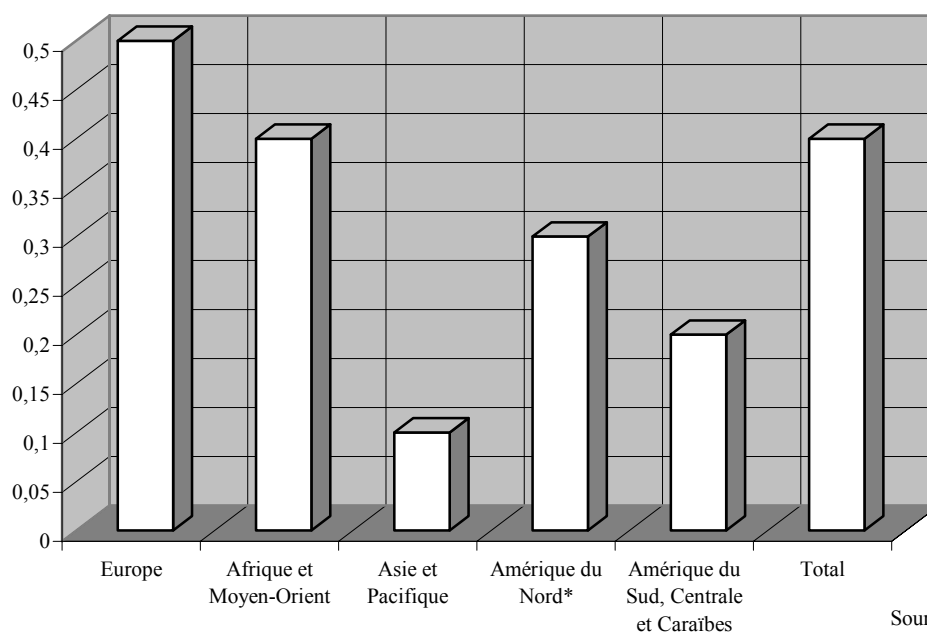
agitée afin de jouer le rôle d'image de marque des lieux qui essaient de devenir plus compétitifs, surtout au niveau de la captation des flux du tourisme historique et patrimonial.

Tableau 1
Villes patrimoine mondial par Régions en 1995 et en 2001

Régions	1995		2001	
	n	%	n	%
Europe	66	49,3	102	54,5
Afrique et Moyen-Orient	18	13,4	25	13,4
Asie et Pacifique	22	16,4	25	13,4
Amérique du Nord*	9	6,7	12	6,4
Amérique du Sud, Centrale et Caraïbes	19	14,2	23	12,3
Total	134	100	187	100

Source: OVPM * EUA, Canada et Mexique

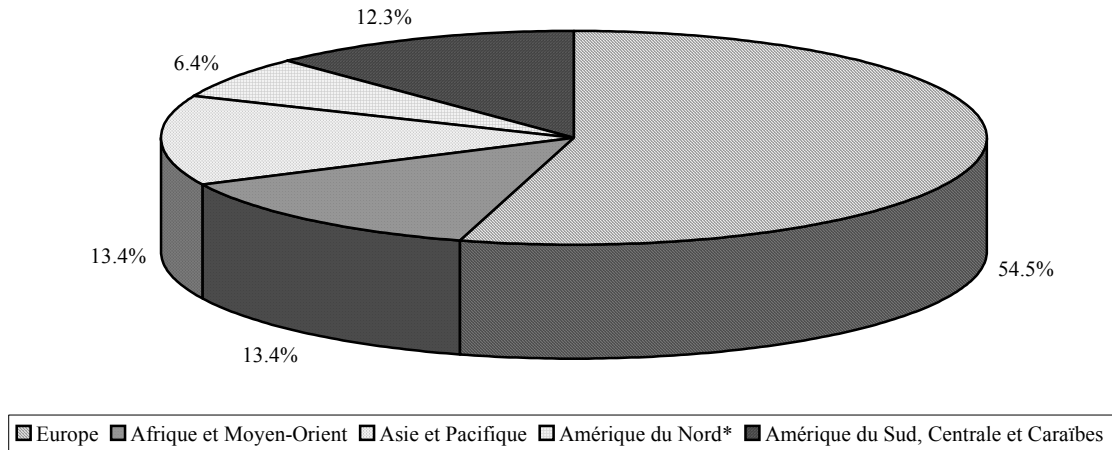
Graphique 2
Taux de croissance des villes patrimoine mondial (1995-2001)



Source: OVPM
* EUA, Canada et Mexique

Depuis les années 1980, les villes ont été redécouvertes à des fins touristiques (Dietvorst, 1994). Même si le tourisme urbain n'a pas connu la massification qui a contaminé le marché touristique depuis les années 1960, la ville est, actuellement (au même niveau que le littoral et la campagne, et avant la montagne) une des quatre grandes destinations de vacances des européens. Dans le domaine des séjours de courte durée (moins de quatre nuits), les villes constituent la principale catégorie de destinations touristiques à l'échelle européenne, concentrant 50% de la demande (Merlin, 2001: 197). En même temps, dans la dernière décennie du XXème siècle, la demande et la consommation de patrimoine ont connu une croissance inattendue. A cette croissance s'ajoute une remarquable augmentation de l'offre, mise en marche par la multiplication des villes historiques qui cherchent à satisfaire cette offre (Ashworth et Tunbridge, 2000). La solidification d'un marché urbain de loisirs et l'expansion ainsi que la segmentation de l'industrie touristique sont deux phénomènes liés à cette réalité. L'un et l'autre se présentent comme des opportunités qui laissent imaginer et qui annoncent que les villes historiques ont devant elles un «brillant passé». En suivant Lowenthal (1989), nous pourrions conclure que, à l'heure actuelle, rien ne semble se vendre si bien que le passé. Au fur et à mesure que les villes s'affirment comme destinations touristiques, le patrimoine devient une grande industrie internationale. L'action développée par l'Unesco dans le domaine de l'identification de sites naturels et des biens culturels, ainsi que son inscription ultérieure sur la liste du patrimoine mondial, a beaucoup contribué à soutenir cette industrie, peut-être pas intentionnellement, mais en tout cas de façon effective (Carr, 1994).

Graphique 3
Villes patrimoine mondial par Région en 2001



Source: OVPM (janvier 2002)

* EUA, Canada et Mexique

Dans le tableau 2, nous pouvons constater que la position que les pays occupent sur la liste du patrimoine mondial (si nous les hiérarchisons de façon décroissante par le nombre de biens inscrits sur la liste) est identique à la position que ces pays occupent dans la hiérarchie des principales destinations du tourisme international. Si nous prenons les 17 pays qui ont le plus de biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial, nous constatons que 12 font aussi partie des 17 premières destinations du tourisme international. Nous pouvons même remarquer que les positions sont presque homologues. La France qui est la principale destination touristique au monde occupe la troisième place sur la liste du patrimoine mondial. L'Espagne est la deuxième destination touristique et c'est le pays qui a le plus de biens sur la liste du patrimoine mondial. A titre d'exemple, nous pouvons constater qu'au début des années 1990 l'Inde (qui est une destination touristique marginale) occupait la première place sur la liste du patrimoine mondial. Arrivée au début de la première décennie du XXI^{ème} siècle, l'Inde avait été dépassée par l'Espagne, l'Italie, la France, la Chine, l'Allemagne et le Royaume-Uni. En 1990, parmi les pays qui avaient le plus de biens sanctionnés par l'Unesco, figuraient la Bulgarie (en huitième position), le Pérou (en dixième position), l'Ethiopie (en treizième position), l'Algérie (en dix-huitième position), l'Egypte, la Libye et le Pakistan (en vingtième position). En 2001, tous ces pays «périphériques» ne figuraient plus dans les vingt premières positions de la liste du patrimoine mondial. En revanche, l'Italie, qui, en 1990, occupait la dix-huitième position sur la liste de l'Unesco, était parvenue, en 2001, à la

deuxième position. Ce qui permet d'avancer l'idée que nous ne sommes pas tout simplement devant une course au statut de patrimoine mondial. Le phénomène est plus complexe. Nous avons affaire à une course qui s'est fortement intensifiée au fur et à mesure que les villes des pays disposant d'ensembles patrimoniaux pourvus d'une plus grande valeur ou valorisés davantage par l'industrie touristique, poussées par la rhétorique de la concurrence et par la densification des flux touristiques, se sont engagées profondément dans la transformation de leur identité symbolique.

Tableau 2
Position des pays sur la liste du patrimoine mondial et
dans la hiérarchie des destinations touristiques

Pays	N° de biens inscrits sur liste du patrimoine mondial		Position sur la liste du patrimoine mondial		N° de touristes (en millions)	Hiérarchie de destinations touristiques	
	1990	2001	1990	2001		1990	2001
Espagne	16	37	4	1	49,5	3	2
Italie	6	35	18	2	39,1	4	4
Chine	7	28	13	3	33,2	12	5
France	17	28	2	3	76,5	1	1
Allemagne	9	25	8	5	17,9	9	10
Royaume-Uni	14	24	5	6	23,5	7	6
Inde	19	22	1	7	2,5	--	--
Mexique	8	21	10	8	19,6	8	7
Etats-Unis	17	20	2	9	44,5	2	3
Brésil	7	17	13	10	4,9	53	28
Russie*	3	17	--	10	15,8	17	13
Grèce	12	16	6	12	12,8	13	14
Australie	8	14	10	13	4,8	36	33
Canada	10	13	7	14	19,6	10	8
Portugal	6	12	18	15	12,2	14	15
Répub. Tchèque	0	11	--	16	3,7		38
Japon	0	11	--	16	4,8	28	34

Sources: Liste du patrimoine mondial. Unesco (janvier 2002) et Organisation Mondiale du Tourisme

* données se rapportant à 1998 en ce qui concerne le tourisme

A travers le graphique 4, nous pouvons constater que les pays qui ont inscrit un plus grand nombre de biens sur la liste du patrimoine mondial pendant les années 1990 se trouvent, en même temps, parmi les principales destinations touristiques. La Chine, qui, durant la décennie (1990-1999), a été le deuxième pays à recevoir le plus de distinctions de l'Unesco, étant passé de la 13^{ème} position à la 4^{ème} (3^{ème} en 2001) sur la liste du patrimoine mondial, a gagné dans la même période 6 positions dans la hiérarchie des destinations touristiques, passant de la 12^{ème} place à la 6^{ème} (5^{ème} en 2001).³ Nous devons préciser que nous ne souscrivons pas la thèse selon laquelle l'obtention du statut de patrimoine mondial garantit, à lui seul, l'accroissement de la demande touristique. Ce que nous soutenons, c'est que l'institution du statut de patrimoine mondial par l'Unesco est devenue une distinction symbolique que les villes et les pays ne méprisent pas dans l'ensemble de leurs efforts pour renforcer leur attractivité touristique.⁴ Cette distinction symbolique est, d'ailleurs, fréquemment l'élément le plus important des politiques de *marketing* urbain, de la gestion et de la structuration des flux du tourisme patrimonial, qui est parmi les industries touristiques, l'une des plus organisées et celle dont les flux sont les plus contrôlés par des stratégies et des appareils organisationnels (Page, 1995).⁵

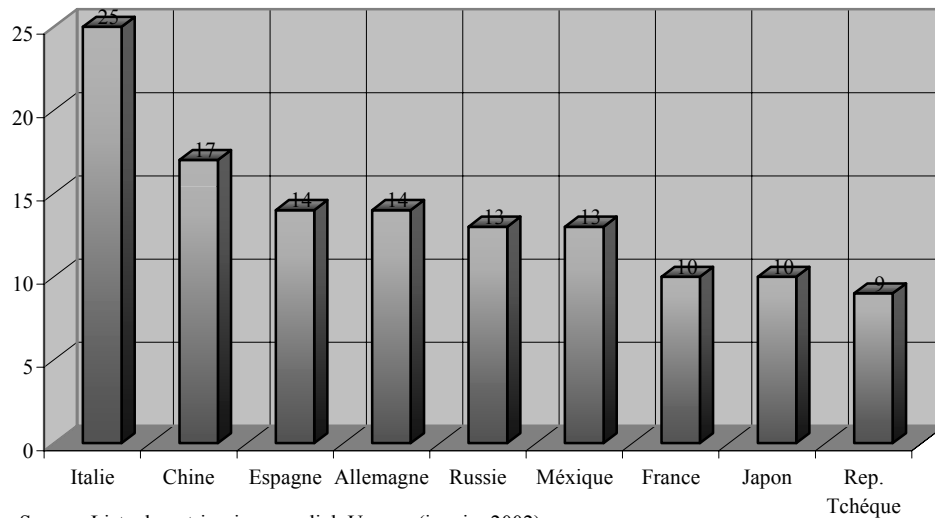
³ D'après les prévisions de l'Organisation Mondiale du Tourisme (1997), la Chine, qui, en 1985, était classée en 13^{ème} position parmi les pays les plus visités, se hissera, en 2020, à la première place dans la hiérarchie des destinations touristiques.

⁴ Nous pouvons citer ici, à titre d'exemple, le cas de la République Tchèque. Ce pays, qui était, en 1990, la 16^{ème} destination la plus demandée par le tourisme international et qui, en 1998, était déjà la 12^{ème}, n'avait, au début de la décennie, aucun bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial. Même si ce pays a perdu, dans la période 1999-2001, quelques positions dans la hiérarchie du tourisme international, les efforts qu'il est en train de faire pour améliorer son attractivité touristique, y compris les candidatures au patrimoine mondial, lui ont fait gagner provisoirement quelques positions dans cette hiérarchie. Les prévisions de l'Organisation Mondiale du Tourisme (1997) indiquent ce pays comme candidat, en 2020, à la 10^{ème} position parmi les destinations les plus demandées.

⁵ Pour en donner un exemple, en 1998, la ville d'Évora, qui, à part Lisbonne et Porto, est la ville qui, dans les années 1990, a connu un des plus forts accroissements de touristes et de chambres d'hôtel, a accueilli la 4^{ème} Assemblée des Villes Patrimoine Mondial. A Évora, les responsables municipaux connaissent très bien les mécanismes de fonctionnement du tourisme patrimonial. Les gestionnaires locaux qui ont organisé la 4^{ème} Assemblée des Villes Patrimoine Mondial ont aussi organisé une Journée Touristique des Villes Portugaises Patrimoine Mondial et d'autres villes qui sont sur la liste préalable de l'Unesco, une Journée qui a été spécialement organisée pour 25 tour-opérateurs, mais également pour des journalistes et des experts étrangers qui écrivent sur le tourisme.

Graphique 4

Nombre de biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial, par pays (années 1990)



Source: Liste du patrimoine mondial. Unesco (janvier 2002)

Patrimoine mondial: réconciliation globale ou conflit national et local?

La figure du patrimoine mondial participe d'une philosophie récente, matérialisée en plusieurs conventions et normes internationales élaborées au XX^{ème} siècle (Pureza, 1998), dont le but est de diffuser l'idée d'existence d'un patrimoine commun de l'humanité. Cette figure est enracinée dans la doctrine de relativisme culturel et se présente comme un modèle patrimonial entièrement démocratique et instigateur du multiculturalisme (Poulot, 1992). Les formes et les objectifs de la patrimonialisation consacrés dans les conventions internationales acquièrent, d'après certains auteurs, une dimension pratique qui conduit à la reconnaissance et au respect de subjectivités et des spécificités culturelles dans une logique d'universalisation des valeurs. En soutenant cet argument, Boaventura de Sousa Santos affirme que la base sociologique qui revendique et défend les droits patrimoniaux de l'humanité dans le domaine environnemental, en large mesure nourri par le travail des Organisations Non Gouvernementales et par l'action des mouvements sociaux contre hégémoniques, constitue la preuve que l'idée d'un héritage commun de l'humanité repose sur l'existence de ce que l'auteur désigne comme des «audiences paradigmatiques ou transformatives» (Santos, 1995: 260). Ces audiences, développant des actions de plus en plus mondialisées et médiatisées, se constituent en tant que communautés interprétatives qui luttent contre la reproduction de la société capitaliste et qui aident à combattre des pouvoirs qui sont d'autant plus hégémoniques qu'ils sont enracinés dans des territoires (Santos, 1995: 264).

Intégrant la philosophie d'un patrimoine commun de l'humanité, le régime de patrimoine mondial est censé conduire à une rupture avec les processus de patrimonialisation précédents, étant donné que ce même régime fomenté une appropriation spécifique des biens qui appartiennent à l'humanité (ils sont à tous et à personne) et que cette forme d'appropriation porte en elle un potentiel contre-hégémonique. Pour José Manuel Pureza (1998), la philosophie du patrimoine commun de l'humanité est en amont des changements profonds dans l'ordre international et dans le système interétatique, tout en imposant des tendances et en semant des promesses de réconciliation globale. Toutefois, c'est ce même auteur qui envisage, dès lors, les limitations auxquelles le régime du patrimoine commun de l'humanité, consacré dans le droit international, doit faire face au niveau de la concrétisation de ses objectifs formels.⁶

Rapportant cette problématique au statut du patrimoine mondial, le tableau 3 met en évidence une autre dimension de la course au statut de l'Unesco. Il montre pourquoi il existe autant de critiques adressées à la liste du patrimoine mondial. Des critiques qui mettent en évidence l'occidentalisation de la liste, la favorisation des biens culturels par rapport aux biens naturels et des dimensions monumentales par rapport à d'autres dimensions de la culture et, en général, des critiques qui parlent de la banalisation du statut de patrimoine mondial (Peixoto, 1997 et 2000b; Audrerie *et al.*, 1998).

Tableau 3

Nombre de biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial, par Régions (1978 à 2001)

Régions	1978/1985		1986/1993		1994/2001		Totaux par ligne	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Europe	76	36,4	86	42,6	153	49,4	315	43,7
Afrique et Moyen-Orient	51	24,4	21	10,4	28	9,0	100	13,9
Asie et Pacifique	35	16,7	62	30,7	77	24,8	174	24,1
Amérique du Nord*	22	10,5	18	8,9	12	3,9	52	7,2
Amérique du Sud, Centrale et Caraïbes	25	12,0	15	7,4	40	12,9	80	11,1
Totaux par colonne	209	100,0	202	100,0	310	100,0	721	100,0

Source: Liste du patrimoine mondial. Unesco (janvier 2002)

⁶ Boaventura de Sousa Santos (1996: 29) ajoute que la philosophie du patrimoine commun de l'humanité a été sans doute la doctrine substantive la plus innovatrice, mais aussi la plus vilipendée, du droit international dans la deuxième moitié du XXème siècle.

Si l'on analyse la certification des biens du patrimoine mondial depuis le début jusqu'à 2001 (Tableau 3), par périodes de 8 années, nous constatons que 44% des biens reconnus se localisent en Europe et que cette tendance s'est accentuée depuis les années 1970. En fait, seuls 36% des biens certifiés dans la première période (1978-1985) se situaient en Europe, tandis que dans la deuxième période (1986-1993) le pourcentage sous-jacent à l'Europe était de 43% et que, dans la troisième période (1994-2001), ce pourcentage s'élevait à 49%. En revanche, l'Afrique qui, dans la première période, a occupé la deuxième place en nombre de reconnaissances après l'Europe (avec 24% des reconnaissances de la première période), a vu le nombre de certifications (absolues et relatives) chuter fortement dans les périodes suivantes, de sorte que seules 9% des reconnaissances de la troisième période se rapportaient à des biens situés en Afrique. Les critiques mentionnées au début de ce point (et que nous venons d'exemplifier) ont conduit l'Unesco à changer sa politique de certification vis-à-vis du patrimoine culturel des pays occidentaux. Rappelons qu'outre l'occidentalisation, la liste du patrimoine mondial est marquée par un poids excessif des biens culturels par rapport aux biens naturels ainsi que par les dimensions monumentales du patrimoine. A cet égard, il est symptomatique que, des 721 biens inscrits sur la liste en décembre 2001, 554 soient des biens culturels, 144 des biens naturels et 23 des paysages culturels. Si nous considérons ces catégories d'inscription sur la liste, nous constatons que, parmi les 31 biens inclus sur la liste en 2001, seuls 6 sont des sites naturels. D'ailleurs, le tableau 1 nous permet de déduire que, dans les dernières années, la patrimonialisation intermédiée par l'Unesco se caractérise nettement par la consécration des centres historiques des villes de l'Europe occidentale.

A partir de la moitié des années 1980, le Comité du patrimoine mondial s'est préoccupé de définir une stratégie afin d'assurer une plus grande capacité de représentativité de la liste du patrimoine mondial, tant du point de vue des régions du monde que des types de patrimoine représentés. La création d'une nouvelle catégorie patrimoniale, les paysages culturels, se présentait comme une solution possible pour rendre effective la nouvelle stratégie de l'Unesco. Malgré les efforts développés à partir de la moitié des années 1980, il a été difficile d'obtenir un consensus sur la définition des paysages culturels.⁷ Toutefois,

⁷ Le critère initialement suggéré pour définir les paysages culturels privilégiait les paysages ruraux. Il a été refusé parce qu'il partait d'une définition trop restreinte, voire européenne. En 1991, le Secrétariat du patrimoine mondial a suggéré un nouveau critère. Quoique plus ouvert, ce critère, qui faisait appel à l'exemplarité d'associations d'éléments culturels et naturels, n'a pas mérité l'accord des membres du Comité du patrimoine mondial parce qu'il supposait que l'exemplarité fût basée sur des qualités qui, pour certains des membres du Comité, n'étaient pas assez universelles. En 1992, à l'aide d'un groupe d'experts, interdisciplinaire et

l'obtention de ce consensus, en 1992, n'a pas véritablement arrêté ni l'occidentalisation de la liste, ni la favorisation des biens culturels et des dimensions monumentales du patrimoine. Même cette nouvelle catégorie, dont le but était de freiner ces tendances, n'a pas tardé à générer des effets pervers: parmi les 23 biens classés comme paysages culturels entre 1993 et 2001, 16 se situent en Europe. La banalisation du statut de patrimoine mondial, visible au niveau des tendances que nous venons de constater, s'est poursuivie à la fin de la décennie avec la patrimonialisation de 48 biens en 1999 et de 61 (un maximum jamais atteint) en 2000 (Graphique 1).

Pour répondre à cette banalisation, le Comité du patrimoine mondial a décidé, lors de sa vingt-quatrième session à Cairns (Australie), en 2000, de limiter (durant une période d'essai de 2 ans) à 30 le nombre d'inscriptions par an.⁸ Cette proposition a été ratifiée par l'Assemblée Générale d'octobre 2001 et devrait être évaluée en 2003. Le Comité a convenu d'appliquer cette décision suivant un système prioritaire. Selon ce système, les pays n'ayant aucun site sur la liste pourraient soumettre jusqu'à trois nouvelles propositions d'inscription. Les autres États parties ne pourraient soumettre qu'une nouvelle proposition d'inscription par an (Unesco, 2002).⁹ Si le nombre de nouvelles propositions d'inscription est supérieur à 30, un processus de sélection sera alors appliqué en fonction de la catégorie ou des catégories sous-représentées ou moins représentées dont relève la proposition d'inscription. Cette nouvelle politique de l'Unesco avait été conçue en 1994 dans le cadre de l'adoption, par le Comité du patrimoine mondial, d'une «Stratégie globale pour une liste du patrimoine mondial représentative, équilibrée et crédible» (Unesco, 2002).

culturellement représentatif, le Comité du patrimoine mondial a finalement adopté de nouvelles orientations qui traitent spécifiquement de la question des paysages culturels. Trois catégories de paysages culturels ont alors été définies: les paysages créés intentionnellement par l'homme; les paysages évolutifs, qui se subdivisent en paysages reliques (ou fossiles) et paysages vivants; et les paysages associatifs (Unesco, 1992 et 1993).

⁸ Depuis que la Convention existe, dans deux cas seulement, plus de 30 États parties ont présenté de nouveaux dossiers de candidature en une année. Cela signifie que si chaque pays soumet une seule proposition d'inscription par an, il se peut fort bien que le Secrétariat reçoive moins de 30 nouvelles candidatures. Dans ce cas, il ne serait pas nécessaire de sélectionner les propositions d'inscription à examiner en fonction des catégories non représentées ou sous-représentées. Il faut dire que les propositions d'inscription de sites transfrontaliers ne seraient pas comptées dans les 30 propositions d'inscription autorisées. En outre, en rendant compte du reformatage de la course au titre de patrimoine mondial, si plus de 30 propositions d'inscription sont reçues, la date de réception par le Centre du patrimoine mondial de tous les dossiers de candidature **remplis en bonne et due forme** serait considérée comme un deuxième facteur déterminant pour la sélection (Unesco, 2002). Ce critère de sélection implique que les candidatures, pour être gagnantes, doivent être bien préparées à l'avance et présentées à des dates bien précises.

⁹ Rappelons qu'en 2001 sur les dix États qui comptent le plus grand nombre de sites, sept ont obtenu l'inscription de nouveaux biens sur la liste (sauf les États-Unis, L'Inde et le Mexique) et que l'un d'entre eux (le Royaume-Uni) a obtenu le classement de quatre biens.

En prenant ces mesures, l'Unesco freine le rythme de la patrimonialisation, mais elle ne freine pas la course au statut de patrimoine mondial. Bien au contraire, ces mesures rendent la course plus compétitive et conflictuelle. Ces règles finissent par donner à la «course» le format d'une véritable compétition. Le mécanisme de présélection nationale, attestant les capacités pour entrer en compétition à un niveau supérieur, fait ressortir le besoin de garantir en temps et lieu les conditions de succès: le temps nécessaire pour la bonne préparation de la candidature, le besoin de connaître et d'évaluer de façon permanente les concurrents directs au niveau national, la professionnalisation au niveau de la préparation de la proposition et, entre autres, la capacité d'exercer l'influence indispensable à la présélection. En outre, le fait qu'une réprobation annule de façon irréversible une proposition, accentue la dimension compétitive de cette course en même temps qu'il contraint les états à être plus soigneux dans la préparation des candidatures des biens culturels tels que les centres historiques. A ces dimensions s'ajoute une autre due au fait qu'un bien classé puisse être, comme dans une compétition quelconque, déclassé en cas de non observance des normes du règlement.¹⁰

Dans ce contexte, au niveau national, entre les États ayant des biens sur la liste, il existera une compétition acharnée, voire conflictuelle, afin de déterminer quel site proposer pour une inscription. D'un point de vue doctrinal, la nouvelle politique de l'Unesco révèle et accentue le fait qu'avant d'être collectivisé par une communauté mondiale, de par son inscription sur la liste, le bien est nationalisé et localisé, en ce sens qu'il fait l'objet d'un choix politique dans un contexte de forte concurrence entre plusieurs sites. La décision de transférer à un niveau national la sélection d'une candidature parmi celles existantes, fait apparaître que le patrimoine mondial fonctionne plutôt comme une cause de conflit national et local que comme un instrument de réconciliation mondiale.

Au Portugal, l'application du mécanisme de présélection a fait apparaître, dans sa première année de fonctionnement, des symptômes de conflictualité. L'État portugais a fini par sélectionner, en vue de présenter une candidature en 2002, la proposition d'inscription des

¹⁰ Nous devons souligner que cette possibilité n'a pas été, jusqu'à présent, rendue effective par l'Unesco. L'organisation dispose d'un mécanisme de dissuasion qui permet d'attirer l'attention de l'État propriétaire du bien en incluant ce bien dans la liste du patrimoine mondial en péril. Au début de l'année 2000, le Directeur du Comité du patrimoine mondial a adressé une lettre à l'ambassadeur portugais à l'Unesco l'informant que, au cours des années précédentes, l'Organisation avait reçu de nombreux messages faisant état des menaces portées par les étendues de béton et par l'abandon du patrimoine classé concernant la ville de Sintra. En juillet 2000, l'Unesco a pris la décision d'envoyer une mission à Sintra, laquelle mission a considéré qu'il suffirait de faire quelques recommandations à la mairie et qu'il ne serait pas nécessaire prendre d'autres mesures.

vignes de l'Île du Pico aux Açores, rejetant les candidatures de la ville de Marvão et du centre historique et des marais de Santarém. Cette sélection s'est faite dans un contexte très particulier, étant donné qu'en 2000 l'État portugais avait soumis au Comité du patrimoine mondial la proposition d'inscription du centre historique de Santarém, qui était inclus dans la liste préalable depuis 1996. L'Unesco, se basant sur le rapport du Conseil International des Monuments et Sites (Icomos), a fait savoir à l'État portugais que la candidature ne serait pas sélectionnée, étant donné que le pays avait déjà inscrit sur la liste du patrimoine mondial plusieurs exemplaires d'architecture gothique (Monastère des Hiéronymites, Monastère de Batalha, Monastère d'Alcobaça et le Couvent du Christ à Tomar). L'État portugais, suivant les indications de la municipalité de Santarém, a retiré la candidature et, dans un climat de conflit ouvert, a été accusé publiquement par le maire de ne pas avoir accompli le travail diplomatique nécessaire auprès de l'Unesco et a été rendu responsable de l'obligation de suspension de la candidature. La ville qui, sur le marché touristique, assure sa promotion comme la capitale du gothique au Portugal, a, néanmoins, reposé sa candidature, en proposant pour inscription son centre historique et les marais environnants. Ce faisant, la candidature vise une classification dans la catégorie des paysages culturels et, de ce fait, elle augmente les possibilités d'inscription, puisqu'il s'agit d'une catégorie sous-représentée dans la liste (23 biens), par opposition à la catégorie des biens culturels (554 biens) visée dans la première tentative de classement. Le fait que l'État portugais n'ait pas présélectionné la candidature de Santarém pour 2002 a été à l'origine, en fonction des antécédents, de la première source de conflit ouvert découlant des mesures adoptées par l'Unesco. En outre, la reformulation de la candidature, dans le but de proposer l'inscription dans une catégorie sous-représentée, accentue une autre dimension du côté compétitif de la course au statut de patrimoine mondial. Cela veut dire que les candidatures devront veiller à présenter, dans les moindres détails, les critères spécifiques qui augmentent les possibilités d'inscription, selon les caractéristiques que valorise, à chaque instant, la compétition. Dans ce sens, elles risquent de se convertir en candidatures élaborées au gré de la compétition en cours, privilégiant d'abord les spécificités définies par les critères qui accroissent les possibilités de sélection plutôt que les caractéristiques intrinsèques du bien candidaté.

La patrimonialisation et la promotion d'un marché urbain de loisirs

Pour revenir à notre argument qui postule que la patrimonialisation est un phénomène indissociable de la solidification d'un marché urbain de loisirs et de l'expansion et de la segmentation de l'industrie touristique, nous dirons que la diffusion de nouvelles images qui nourrit ce marché s'effectue, principalement, de deux façons: soit à travers la dynamisation culturelle, telle que l'organisation des événements culturels, et de l'inscription de symboles modernisateurs dans les paysages urbains, soit à travers l'instrumentalisation, la réinvention et la revalorisation du patrimoine historique, qui devient une ressource symbolique de stratégies visant à convertir la marque de tradition de ce patrimoine en capital d'innovation (Fortuna, 1997). La requalification de l'espace urbain, tant au plan de sa nature, de ses dispositifs (comme un équipement culturel), que de sa valorisation sociale, est une question centrale des politiques locales de nos villes. La relation entre action culturelle et qualification des espaces urbains est à l'ordre du jour (Silva, 1995). Les villes sont de plus en plus engagées sur des projets qui essaient d'offrir une culture urbaine axée sur la jouissance de l'espace public. Au niveau des politiques urbaines, les centres historiques et l'espace public sont envisagés comme des équipements culturels. D'après José Madureira Pinto, l'importance majeure des processus de patrimonialisation repose, d'autant moins sur la stratégie de conservation des marques architectoniques du passé, que sur la stimulation apportée par ce processus au niveau de la création culturelle autonome et à la récupération la plus intéressante de la fête, c'est-à-dire la célébration collective dans laquelle tout le monde intervient en tant qu'acteur (1995: 192). Dans le contexte du marché urbain de loisirs et du tourisme, les centres historiques sont en train de devenir des scènes de sociabilité et de mise en scène de la vie quotidienne, tout en se constituant comme une sorte de nouvelle réalité allégorique des villes.¹¹

Ainsi, l'intensification des processus de patrimonialisation est liée aussi au fait que le patrimoine est une ressource importante de ce qu'on pourrait appeler le marché urbain des loisirs. L'imbrication croissante entre consommation et loisir (Peixoto, 1995) et l'encadrement de ces dynamiques dans l'espace, a conduit les politiques locales à s'occuper plus activement des centres urbains et de leurs fonctions culturelles. Quand nous parlons aujourd'hui de la compétition inter-villes, nous parlons, en même temps, des actes de

¹¹ Baptista e Pujadas (2000) affirment que les centres urbains dans leur splendeur post-moderne rassemblent d'imposantes chorégraphies d'opéras dont l'ourdissage chaotique de la trame ne peut être révélé qu'à contre-jour (par défaut d'orientation des foyers lumineux).

consommation, même s'il ne s'agit que des actes de consommation visuelle, et des moments de contact avec l'espace vécu de la ville (Fortuna, 1997). Souvent les individus sortent de la maison en disant qu'ils vont faire un petit tour pour passer le temps, et ils finissent par retourner chez eux avec des tas d'achats. De la même façon qu'il y a des individus qui disent sortir pour faire des courses, même quand, après avoir fait du «lèche-vitrine» dans la ville, ils finissent par retourner à la maison sans rien avoir acheté. Ces faits, très banals dans notre vie quotidienne, nous permettent de dire que, dans le contexte de nouveaux modes de vie urbains, la consommation se présente comme «déguisée» en loisirs et les loisirs, à leur tour, sont «déguisés» en produits de consommation (Peixoto, 1994).¹² Ce que les villes essayent de faire aujourd'hui c'est de spatialiser ces deux dynamiques (deux dynamiques fort imbriquées façonnant le quotidien des villes) dans un cadre patrimonial qui aide, à travers la stylisation, à travers le traitement plastique de l'espace, et à travers l'offre d'une marque de tradition, à promouvoir la fréquentation de l'espace public. L'expression «urbanisme commercial», qui combine les variables consommation, loisir et espace (Balsas, 1999), met en évidence la valeur stratégique des cadres patrimoniaux urbains et révèle combien le patrimoine est au service de l'économie et de l'urbanisme.

Ceci dit, nous ajouterons que l'importance des processus de patrimonialisation ne réside pas vraiment dans les stratégies de conservation des signes architectoniques du passé, mais plutôt dans l'encouragement qu'ils peuvent donner à la création culturelle et aux actes de dynamisation et d'animation de l'espace public. Le patrimoine fait l'objet de politiques publiques et il faut absolument l'inscrire dans les dynamiques économiques et sociales de l'espace urbain, car le patrimoine est un élément de modernisation et c'est justement dans la tension entre patrimoine et projet que se révèle la modernité (Poulot, 1998).

Les processus de patrimonialisation, soit parce qu'ils résultent de la pression de secteurs de la population locale qui sont intéressés à renforcer leurs droits civiques, soit parce qu'ils résultent de logiques de rivalité entre lieux qui visent à maintenir ou à augmenter leur

¹² Dans ce contexte, il est intéressant de constater que, dans le domaine du marché touristique international, les équipements de loisir sont en train d'acquérir une importance croissante à l'égard des équipements à caractère strictement culturel. En 1999, parmi les dix plus grandes attractions ou sites les plus visités dans le monde entier, cinq étaient des infrastructures de loisir, trois d'entre elles occupant les trois premières places. C'est-à-dire, respectivement, la *Disneyworld* à Orlando, la *Disneyland* à Anaheim (les deux aux États-Unis), la *Disneyland* à Paris, la *Blackpool Pleasure Beach* (au Royaume-Uni), en 6^{ème} position, et le *Magical World of Fantasy Island*, en 9^{ème} position (aussi au Royaume-Uni). L'attraction culturelle la plus visitée occupe la 4^{ème} place. Il s'agit de la *Cathédrale de Notre-Dame* à Paris (Organisation Nationale du Tourisme du Luxembourg, 2002). En outre, même en ce qui concerne les espaces culturels le plus institutionnalisés, comme les musées, on assiste au développement combiné des fonctions culturelles par excellence avec les fonctions de diversion (Faria, 1995).

prestige, sont souvent de nature réactive et finissent fréquemment par se convertir en une fin en soi. L'effet dramatique de cette tendance est visible dans les modèles de développement urbain en vogue depuis une dizaine d'années. Nous voulons dire par là qu'aujourd'hui, au niveau du développement urbain, les villes sont en train de se reproduire en série. En fait, lorsqu'un modèle de développement économique semble fonctionner dans un lieu, ce modèle est vite importé, voire mimétisé, par d'autres lieux, dans un processus que nous pourrions appeler «*benchmarking* urbain»¹³. La course au statut de patrimoine mondial est une conséquence de cet effet de reproduction en série d'un modèle de développement urbain qui, aux yeux des responsables locaux, crée de nouvelles occasions d'affirmation des villes, de nouveaux avantages dans le domaine touristique et commercial et de nouveaux éléments qui aident à renforcer l'identité locale. La conséquence la plus évidente de cette tendance est que, dans les années 1990, le nombre de villes historiques qui sont en compétition pour capter le même marché touristique n'a cessé d'augmenter.

Le patrimoine mondial comme source de légitimation

Le tourisme est couramment envisagé comme une façon d'obtenir la reconnaissance politique dans un monde compétitif (Robinson, 2001). De la même façon, le statut de patrimoine mondial, soit pour sa valeur intrinsèque et symbolique, soit pour sa valeur fonctionnelle dans le domaine de la projection médiatique des villes et de l'animation urbaine, se constitue comme une source de légitimation politique nationale et locale. Le tourisme et statut de patrimoine mondial se combinent, tant au niveau national qu'au niveau local, pour augmenter le prestige et l'auto-estime des entités propriétaires des biens visités et classés. Paradoxalement, les États et les villes qui cherchent à affirmer leur compétitivité et leur modernisation semblent mieux accomplir leurs objectifs quand ils réussissent à façonner et à médiatiser des témoins de leur vétusté. Le statut de patrimoine mondial, en faisant preuve d'un passé insigne et unique, est un instrument privilégié de cette logistique symbolique qui aide à atteindre la reconnaissance politique dans un monde compétitif. Le tourisme, de son

¹³ L'idée de *benchmarking* a été développée, particulièrement, à partir des années 1970 et s'est consolidée au cours des années 1980 et 1990. Sa diffusion doit être expliquée à partir des expériences effectuées par des entreprises américaines, telles que *Xerox Corporation*, où elle a été adoptée comme outil de gestion. *Grosso modo*, le *benchmarking* consiste à promouvoir la comparaison et l'apprentissage avec les entités qui sont en concurrence dans le même secteur. Cette opération est axée sur quatre processus fondamentaux: développer une perception détaillée des procédures de travail utilisées; analyser les procédures des concurrents, surtout ceux qui sont plus compétitifs; comparer les procédures utilisées avec les procédures des concurrents tout en identifiant les désavantages; faire le chemin nécessaire pour rattraper le décalage existant, tout en cherchant à reproduire les facteurs de succès des procédures les plus compétitives.

côté, en mettant en évidence cette compétitivité et, par ce fait, la modernité du pays, est une mesure de confirmation de la valeur culturelle des biens visités. Mesure qui est d'autant moins controversée que la reconnaissance est, en général, octroyée par des étrangers. Toutefois, cette légitimation politique est loin d'empêcher les usages très diversifiés du statut de patrimoine mondial et de permettre que le tourisme acquière une légitimité incontestable.

Le statut de l'Unesco devient un des éléments centraux de la rhétorique et de la lutte politiques sous-jacentes aux projets de transformation urbaine. Ce statut est fréquemment évoqué pour légitimer ou pour critiquer certaines stratégies d'intervention. Il est cité pour contester ou justifier le *statu quo*. En fait, en devenant une distinction et la référence symbolique et emblématique par excellence des processus de patrimonialisation, le statut de patrimoine mondial semble avoir acquis une aura qui permet d'atteindre un niveau inimaginable de consensus en ce qui concerne les choix au niveau des politiques urbaines. Au nom du patrimoine mondial, la plupart des options acquièrent de la légitimité, tandis que d'autres la perdent. Au nom du patrimoine mondial, le patrimoine devient un *alibi* qui permet de justifier, au nom de la préservation ou de l'obtention d'un statut, l'immobilisme des politiques d'intervention dans les centres urbains. C'est aussi au nom du statut de patrimoine mondial que le patrimoine devient un mobile qui sert aux élites et aux groupes locaux de pression pour exhorter le pouvoir local au changement du *statu quo* ou à l'adoption de certaines solutions au détriment d'autres.

Le recours au patrimoine afin d'assurer la promotion nationale et internationale de la ville, fait que beaucoup d'élus locaux investissent particulièrement au niveau de la construction d'un discours, d'une iconographie et d'un esthétisme de la ville, dont le statut de patrimoine mondial devient une référence emblématique. Mais, souvent, ces images urbaines sont forgées au travers de moyens de communication, ayant pour base des techniques de *marketing* et une forte dimension rhétorique, et non pas, ce qui devrait être le cas, un travail de transformation de l'espace urbain et de son paysage social. En fait, la quête du statut de patrimoine mondial peut être subordonnée à une stratégie de construction d'une image de marque qui n'a pas une correspondance au niveau des dynamiques de l'espace urbain. Cela se produit, comme l'affirme Bourdin (1996), soit quand se développe un patrimoine sans projet, soit quand le patrimoine devient son propre projet. Il n'est pas rare que l'anoblissement du passé ait pour conséquence l'oubli et l'appauvrissement du présent. Dans ce sens, et considérant par exemple les réactions populaires à l'égard de la rigidité que la patrimonialisation impose, nous devons nous interroger afin de savoir si les habitants se

reconnaissent dans une identité urbaine qui leur est imposée, dans la mesure où les initiatives patrimoniales visant à promouvoir la visibilité et la compétitivité de la ville sont de l'ordre du prestige et de la performance (Legué-Dupont, 1996).

Pour Bourdin (1996), avec l'affirmation de la concurrence entre les villes d'Europe nous avons vu se développer des jeux d'imitation et de surenchère dans nombre de domaines (le plus authentique, le plus exotique, le plus hospitalier). En effet, au cours des vingt dernières années, la mise en valeur du patrimoine urbain a été fortement liée à l'idée de modernisation et d'affirmation des villes comme centres d'activité, d'innovation et de développement dans un contexte fortement concurrentiel. La quête d'un esprit du lieu que les villes ciblent à travers les politiques de patrimonialisation démontre qu'aucun espace n'est protégé par une valeur symbolique permanente capable de lui garantir un statut patrimonial perpétuel et que la manutention de la compétitivité dans un marché si exigeant et volatil que le marché touristique oblige à une recréation permanente de l'enchantement symbolique des lieux.¹⁴ Tout objet patrimonial a besoin, pour subsister, d'être réinventé et réactivé par des individus qui l'inscrivent dans la vie quotidienne. Considérer les ressources d'une ville, qu'il s'agisse du patrimoine ou des compétences de ses citoyens, est légitime et judicieux, comme il l'est de prendre en compte le marché du tourisme culturel qui, souvent, vient au secours du patrimoine (Desurvire, 1998), même s'il est fréquemment vu comme une menace. Il est également souvent souhaitable de donner une valeur emblématique à certains éléments de patrimoine qui faciliteront l'identification de la ville. Mais il est certainement dangereux qu'une politique du patrimoine s'arrête là et que l'on se contente de donner à la ville le statut de marchandise patrimoniale (Bourdin, 1996).

Les villes essaient de continuer à développer la dimension attractive et emblématique du patrimoine. Cela risque d'aboutir à une mise en valeur généralisée, pauvre de signification et balisée par quelques éléments emblématiques caricaturaux, où le patrimoine n'a qu'une

¹⁴ Ephesus, en Turquie, constitue un exemple possible de cette réalité. Selon Scarce (2000), Ephesus, après être entré en déclin, a retrouvé son animation grâce au tourisme et a de nouveau acquis un rayonnement semblable à celui qu'il avait connu à l'époque classique. L'inversion de ce déclin a été possible grâce à diverses opérations de nature symbolique telles que la récupération de lieux et d'épisodes du passé séculaire de la ville. Même si l'ancien temple n'a qu'une colonne debout, l'endroit a été aménagé de façon que les touristes puissent «marcher dans les anciennes rues et admirer les nombreuses ruines de maisons et de monuments», ainsi que la bibliothèque de Celsus, cependant reconstruite par une équipe internationale d'archéologues et des conservateurs. Le grand théâtre, «où S. Paulo a prêché», a été récupéré pour que les touristes puissent y assister aux performances des groupes locaux. «La maison où la Vierge Marie a vécu onze ans» est devenue un des principaux lieux de visite et les fouilles permanentes suggèrent que la ville n'est pas statique et que, lors d'une prochaine visite, elle aura sûrement de nouvelles choses à montrer.

évocation décorative et la fonction d'une vitrine. La 'fièvre de la patrimonialisation', que nous constatons au Portugal, matérialisée par la quête du statut de patrimoine mondial, n'a pour seul but que de fournir aux villes le statut de "marchandise patrimoniale". Les deux principaux problèmes de cette fureur patrimoniale tiennent, d'un côté, à l'action des autorités municipales qui ont du mal à mettre en place une politique de gestion. Ils essaient d'obtenir une médaille, plutôt que de développer une politique cohérente du patrimoine. D'un autre côté, ces mêmes autorités prétendent faire, dans le cadre des candidatures au patrimoine mondial, ce qui aurait dû être fait, depuis longtemps, dans le domaine de la protection du patrimoine.

Conclusion

Ce texte part de la thèse qu'on est en face d'une course au statut de patrimoine mondial. Cette course fait, ainsi, l'objet d'une analyse dans le contexte de la promotion du marché urbain de loisir et de tourisme, tout en cherchant à caractériser les diverses dimensions de cette course ainsi que les complicités et les tensions entre patrimoine, villes et tourisme. *Grosso modo* nous pourrions retirer de l'analyse effectuée cinq conclusions générales.

La première conclusion tient au fait que, dans les années 1990, on assiste à une intensification sans précédent de cette course. Ce qui l'explique, dès lors, ce sont les changements structurels au niveau de l'économie mondiale et leurs impacts au niveau local. L'expansion de l'activité touristique, la solidification d'un marché urbain de loisirs et l'importance croissante des politiques locales urbaines sont des facteurs qui encadrent et justifient cette course. D'autre part, cette course se développe dans un contexte caractérisé par une territorialisation croissante de la compétitivité, en ce sens que les spécificités locales sont devenues une cible de grands investissements symboliques, ainsi que par une nette et profonde pression pour la médiatisation des politiques locales.

La deuxième conclusion nous renvoie au fait que le statut de patrimoine mondial est devenu une cible stratégique des villes et des pays où sont localisés les principaux marchés du tourisme historique et patrimonial. Ce statut semble être convoité dans le but de fonctionner comme image de marque de la compétitivité. L'accroissement de la demande dans ce secteur du marché touristique s'est fait accompagner d'une remarquable augmentation de l'offre, ce qui oblige à la création et à l'invention de distinctions symboliques possibles et imaginaires.

Dans ce sens, le statut de l'Unesco a élevé, de façon évidente, l'expansion du patrimoine en tant qu'industrie internationale.

Une troisième conclusion rend compte de la contradiction qu'il semble y avoir entre la philosophie sous-jacente à la Convention de l'Unesco de 1972 et les résultats pratiques de son application, ainsi qu'en ce qui concerne les mesures adoptées pour éviter la banalisation du statut de patrimoine mondial. Ces mesures conduisent, à notre avis, à la densification compétitive et conflictuelle de la course. A la limite, on peut affirmer que le patrimoine mondial, à l'opposé de la matrice doctrinale qui l'a fait émerger, est en train de fonctionner plutôt comme une cause de conflit national et local que comme instrument de réconciliation mondiale.

Comme quatrième conclusion, nous retenons l'idée que, dans le contexte du marché urbain de loisirs et du tourisme, les centres historiques se convertissent en scènes de sociabilité spectacularisées et de mise en scène de la vie quotidienne, constituant ainsi une sorte de nouvelle réalité allégorique des villes. Allégorie qui se manifeste de trois façons. D'un côté, les centres historiques sont de plus en plus présentés comme l'expression concrète d'une idée d'espace public. Ainsi, sous la forme figurée de l'imbrication entre consommation et loisir, les centres historiques sont une allégorie de cet espace public apparemment perdu et qu'il faudrait récupérer. D'un autre côté, l'animation croissante des centres historiques et leur touristification, constituent et font naître des expressions performatives et plastiques qui visent à suggérer des idéaux de citoyenneté et de participation civique. Finalement, les centres historiques fonctionnent comme allégorie pour les situations dans lesquelles leur splendeur et la qualité urbanistique de leurs espaces, souvent dissonantes du reste de la ville environnante, les transforment en une sorte d'oeuvre d'art qui représente une idée abstraite de qualité de vie. Dans ce sens, ils fonctionnent en tant qu'image métonymique de la ville, invitant à prendre la partie, ordonnée et embellie, pour le tout.

Comme cinquième et dernière conclusion, nous voudrions souligner que le tourisme et le statut de patrimoine mondial, dans l'étroite relation qui les unifie, agissent en tant que sources de légitimation politique nationale et locale, augmentant le prestige et l'auto-estime des États et des villes. La légitimation qu'ils offrent ne cache pas les conduites arbitraires liées, soit au tourisme, soit au patrimoine. S'il est vrai que le patrimoine est conservé parce qu'il constitue une ressource qui nourrit le marché touristique, il ne faut pas oublier qu'une très grande quantité de ce qu'on appelle patrimoine a été détruit à cause de ce même tourisme.

D'un autre côté, les discours sur le patrimoine et sa correspondante valorisation dans le contexte du marché touristique, oscillent entre une utilisation pensée et stratégique des ressources patrimoniales pour promouvoir le développement urbain et une rhétorique vidée de sens qui, très souvent, n'est autre chose que des protocoles médiatiques.

Bibliographie

Ashworth, G. J. et Tunbridge, J. E. (orgs.), (2000), *The Tourist-Historic City - Retrospect and Prospect of Managing the Heritage City*. Amsterdam: Pergamon.

Audrerie, Dominique; Souchier, Raphaël et Vilar, Luc (1998), *Le patrimoine mondial*. Paris: PUF.

Balsas, Carlos José Lopes (1999), *Urbanismo comercial em Portugal e a revitalização do centro das cidades*. Lisboa: Gabinete de Estudos e Prospectiva Económica (Ministério da Economia).

Baptista, Luís Vicente et Pujadas, Joan Josep (2000), “Confronto e entreposição: os efeitos da metropolização na vida das cidades”, *Forum Sociológico*, 3/4, 293-308.

Bourdin, Alain (1996), “Sur quoi fonder les politiques du patrimoine urbain?”, *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 72, 7-13.

Carr, E. A. J. (1994), “Tourism and Heritage. The Pressures and Challenges of the 1990's” in Greg Ashworth et P. Larkham (orgs.), *Building a New Heritage. Tourism, Culture and Identity in the New Europe*. London and New York: Routledge, 50-68.

Costa, Pedro (1999), “Actividades culturais e desenvolvimento regional: novos caminhos para a competitividade territorial”. Comunicação apresentada ao *IV Encontro da APDR*. Braga: Associação Portuguesa de Desenvolvimento Regional.

Desurvire, Daniel (1998), *L'hébergement touristique au secours du patrimoine monumental ancien*. Paris: L'Harmattan.

Dietvorst, A. G. J. (1994), “Cultural Tourism and Time-Space Behaviour” in Greg Ashworth et P. Larkham (orgs.), *Building a New Heritage. Tourism, Culture and Identity in the New Europe*. London and New York: Routledge, 69-89.

Faria, Margarida Lima (1995), “Museus: educação ou divertimento. Uma análise da experiência museológica a partir do modelo figuracional de Norbert Elias e Eric Dunning”, *Revista Crítica de Ciências Sociais*, 43, 171-195.

Fortuna, Carlos (1997), “Destradicionalização e imagem da cidade” in Carlos Fortuna (org.), *Cidade, Cultura e Globalização*. Oeiras: Celta, 231-257.

Fortuna, Carlos (1999), *Identidades, percursos, paisagens culturais*. Oeiras: Celta.

Icomos (1993), *Tourism at World Heritage Cultural Sites. The Site Manager's Handbook*. Madrid: World Tourism Organization.

Legué-Dupont, Pascale (1996), “Les États-Unis: un site exemplaire”, *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 70, 38-48.

Lowenthal, David (1989), “Nostalgia Tells Like it Wasn't”, in Christopher Shaw et Malcom Chase (orgs.), *The Imagined Past. History and Nostalgia*. Manchester and New York: Manchester University Press.

Merlin, Pierre (2001), “Tourisme et aménagement touristique”, *Notes et Études Documentaires*, 5133-34. Paris: La documentation française.

Newby, P. T. (1994), “Tourism. Support or Threat to Heritage?”, in Greg Ashworth et P. Larkham (orgs.), *Building a New Heritage. Tourism, Culture and Identity in the New Europe*. London and New York: Routledge, 206-228.

Orbaşlı, Aylin (2000), *Tourists in Historic Towns. Urban Conservation and Heritage Management*. London and New York: E & FN Spon.

Organisation Nationale du Tourisme du Luxembourg (2002), “Le tourisme international”. Page consultée le 23 mai 2002 <www.ont.lu/event/20010720143047.htm>.

Page, Stephen (1995), *Urban Tourism*. London and New York: Routledge.

Patin, Valéry (1997), *Tourisme et patrimoine en France et en Europe*. Paris: La documentation française.

Peixoto, Paulo (1994), “O despertar do deslumbramento - Análise das transformações recentes na malha comercial de Coimbra”, *Rapport de Séminaire de Recherche*. Coimbra: Faculdade de Economia da Universidade de Coimbra.

Peixoto, Paulo (1995), “A sedução do consumo. As novas superfícies comerciais urbanas”, *Revista Crítica de Ciências Sociais*, 43, 147-170.

Peixoto, Paulo (1997), “Imagens e usos do património urbano no contexto da globalização”. *DEA (Mestrado) en Sociologie*: Faculdade de Economia da Universidade de Coimbra.

Peixoto, Paulo (2000a), “Gestão estratégica das imagens das cidades: análise de mensagens promocionais e de estratégias de *marketing* urbano”, *Revista Crítica de Ciências Sociais*, 56, 99-122.

Peixoto, Paulo (2000b), “O património mundial como fundamento de uma comunidade humana e como recurso das indústrias culturais urbanas”, *Oficina do CES*, 155.

Peixoto, Paulo (2001), “As cidades e os processos de patrimonialização” in Magda Pinheiro, Luís V. Baptista et Maria João Vaz (orgs.), *Cidade e Metrópole - Centralidades e Marginalidades*. Oeiras: Celta, 171-179.

Peixoto, Paulo (2002), “Os meios rurais e a descoberta do património”, *Oficina do CES*, 175.

Pinto, José Madureira (1995), “Intervenção cultural em espaços públicos” in Maria de Lourdes Lima dos Santos (org.), *Cultura & Economia*. Lisboa: Edições do Instituto de Ciências Sociais da Universidade de Lisboa, 191-207.

Poulot, Dominique (1992), “Patrimoine et esthétique du territoire”, *Espaces et sociétés*, 69, 9-35.

Poulot, Dominique (1998), “Le patrimoine et les aventures de la modernité” in Dominique Poulot (org.), *Patrimoine et modernité*. Paris: L’Harmattan, 7-67.

Pureza, José Manuel (1998), *O património comum da humanidade: rumo a um direito internacional da solidariedade?* Porto: Afrontamento.

Robinson, Mike (2001), “Tourism Encounters: Inter- and Intra-Cultural Conflicts and the World’s Largest Industry” in Nezar Alsayyad (org.), *Consuming Tradition, Manufacturing Heritage. Global Norms and Urban Forms in the Age of Tourism*. London and New York: Routledge: 34-67.

Santos, Boaventura de Sousa (1995), *Toward a New Common Sense. Law, Science and Politics in the Paradigmatic Transition*. London and New York: Routledge.

Santos, Boaventura de Sousa (1996), “A queda do Angelus Novus: para além da equação moderna entre raízes e opções”, *Revista Crítica de Ciências Sociais*, 45, 5-34.

Scarce, Jennifer (2000), “Tourism and Material Culture in Turkey” in Michael Hitchcock et Ken Teague (orgs.), *Souvenirs: the Material Culture of Tourism*. Aldershot and Burlington: Ashgate, 25-35.

Silva, Augusto Santos (1995), “Políticas culturais municipais e animação do espaço público. Uma análise de seis cidades portuguesas”, in Maria de Lourdes Lima dos Santos (org.), *Cultura & Economia*. Lisboa: Edições do Instituto de Ciências Sociais da Universidade de Lisboa, 252-270.

Unesco (1992), “Report of the Expert Group on *Cultural Landscapes*”, La petite pierre – France. Page consultée le 24 mai 2002, <www.unesco.org/>.

Unesco (1993), “Report of the International Expert Meeting on *Cultural Landscapes of Outstanding Universal Value*”, Templin – Germany. Page consultée le 24 mai 2002, <www.unesco.org/>.

Unesco (2002), “Rapport de la vingt-cinquième session du Comité du Patrimoine Mondial”. Page consultée le 24 mai 2002, <www.unesco.org/>. Document WHC-01/CONF.208/24.

World Tourism Organization (1997), *Tourism 2020 Vision - Executive Summary*. Madrid: World Tourism Organization.